

# Projet d'établissement

Le Jardin des petits





**Mairie de Collégien**  
**Service petite enfance**  
**8 place Mireille Morvan**  
**CS41004**  
**77615 Marne-la-Vallée Cédex 03**  
**Contact : Marie-Agnès Chevalier,**  
**Responsable du service petite enfance**  
**tél. 01 60 35 04 69**  
**[petite.enfance@collegien.fr](mailto:petite.enfance@collegien.fr)**  
**[www.mairie-de-collegien.fr](http://www.mairie-de-collegien.fr)**

**Le Jardin des petits**  
**2 Allée du Parc**  
**tél. 01 60 07 62 80**



# Table des matières

## PROJET D'ETABLISSEMENT

Préambule .....	5
I/ PROJET D'ACCUEIL .....	5
1/ LES PRESTATIONS D'ACCUEIL.....	5
1/ Durées et rythmes d'accueil .....	5
2/ Les locaux .....	5
2/ ACCUEIL D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP OU MALADIE CHRONIQUE (cf. Règlement fonctionnement/ livret santé).....	6
3/ LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES .....	6
4/ LA FORMATION CONTINUE DES AGENTS.....	7
A/ Analyse des pratiques professionnelles .....	7
B/ Formation .....	7
5/ L'ACCUEIL DES STAGIAIRES .....	7
II/ PROJET ÉDUCATIF .....	8
1/ L'ACCUEIL .....	8
A/ Premier accueil .....	8
B/ Familiarisation .....	8
C/ L'accueil quotidien.....	9
2/ LES SOINS .....	10
A/ Le change.....	10
B/ L'accompagnement à l'acquisition de la propreté .....	11
3/ LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT .....	11
4/ LE BIEN ETRE ET L'EVEIL .....	12
A/ L'alimentation.....	12
B/ Le sommeil.....	14
C/ L'éveil et les jeux.....	14
a/ Les jeux libres .....	15
b/ Les ateliers .....	16
c/ Les activités à l'extérieur.....	17
D/ L'aménagement de l'espace.....	17
5/ LA CRECHE ET SES PARTENAIRES EXTERIEURS.....	18
A/ La médiathèque .....	18
B/ Le gymnase .....	18
C/ Le centre culturel de la Courée.....	19

D/ L'école maternelle et la restauration scolaire.....	19
6/ NOTRE PEDAGOGIE.....	19
A/ Une pédagogie non-genrée.....	19
B/ La motricité libre.....	20
C/ L'autonomie.....	20
D/ Les « Signes associés à la parole ».....	22
7/ LES DIFFERENTS ESPACES DE LA CRECHE.....	23
A/ Les unités de vie.....	23
a/ Vestiaire des enfants.....	23
b/ Salle de vie.....	24
c/ Salle de change.....	24
d/ Espace sommeil.....	24
B/ Biberonnerie.....	25
C/ Vestiaire des professionnelles.....	25
D/ Buanderie.....	25
CONCLUSION.....	25
III/ PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	26
1/ INTEGRATION DE LA CRECHE DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL.....	26
A/ À ce jour.....	26
B/ À venir.....	26
2/ LE SOUTIEN À LA PARENTALITE.....	27
A/ Au quotidien.....	27
B/ De manière plus large : le PEDT.....	28
3/ PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT.....	28
4/ DISPOSITIONS PRISES EN REPONSE AU DERNIER ALINEA DE L'ARTICLE L.214-2 et L'ARTICLE L214-7 du code l'action sociale et des familles.....	29
5/ DEVELOPPEMENT DURABLE.....	30
ANNEXE 1 : La Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant.....	32
ANNEXE 2 : Les signes associés à la parole.....	33

# Préambule

Ce projet d'établissement a été rédigé dans le respect :

- Des consignes du Conseil Départemental de Seine et Marne en lien avec la réforme des services aux familles du 30 août 2021.
- Des principes de la Charte Nationale d'accueil du Jeune Enfant (cf. Annexe 1).
- D'une pédagogie non-genrée qui tient compte de l'individualité de chaque enfant.

## I/ PROJET D'ACCUEIL

### 1/ LES PRESTATIONS D'ACCUEIL

En référence à la réforme des services aux familles et des modes d'accueil du jeune enfant, du 30 août 2021, l'établissement est une crèche collective municipale.

#### 1/ Durées et rythmes d'accueil

(cf. règlement de fonctionnement)

D'une capacité d'accueil de 25 places, elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 toute l'année, sauf une semaine pendant les fêtes de fin d'année, au Pont de l'Ascension et quatre semaines au mois d'août.

L'accueil y est (cf. règlement de fonctionnement) :

- Régulier c'est-à-dire en journées entières, de 1 à 5 jours par semaine, sur 11 mois.
- Exceptionnel : c'est-à-dire sur une ou plusieurs semaines.
- D'urgence, c'est-à-dire quelques jours.

### 2/ Les locaux

- Ils sont adaptés au confort de l'âge des enfants accueillis et proposent des espaces adaptés à leur besoin : les repas ; le sommeil, le repos, les soins corporels et les activités de jeu et d'éveil.
- Ils permettent aux professionnelles qui encadrent les enfants de leur porter une attention constante dans des conditions satisfaisantes d'hygiène et de sécurité.
- Ils permettent de mettre en œuvre l'accueil inclusif des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.

**Les espaces intérieurs sont constitués :**

- **D'un grand sas d'entrée commun avec l'école maternelle** dans lequel est aménagé un espace de rangement pour les poussettes.
- **D'un bureau de direction.**
- **De deux unités d'accueil**, comprenant chacune :
  - Une entrée faisant office de vestiaire
  - Une salle de jeu et d'activités
  - Une salle de change et des toilettes enfants
  - Un dortoir
- D'une salle de préparation des biberons.

- D'un vestiaire du personnel.
- D'une buanderie commune avec l'école maternelle.

#### Les espaces extérieurs sont constitués :

- D'un jardin
- D'une cour à vélo commune avec l'école maternelle.

En dehors des jours et heures d'ouverture de l'école maternelle les enfants ont accès à tous les espaces extérieurs et la salle de motricité de celle-ci.

## 2/ ACCUEIL D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP OU MALADIE CHRONIQUE (cf. Règlement fonctionnement/ livret santé)

La crèche se veut être un lieu ouvert à tous et peut accueillir des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique. Cet accueil est important, car il permet tant à l'enfant qu'à sa famille d'être intégré dans un milieu collectif, adapté, sécurisé et à l'écoute des spécificités de chacun. « La différence » n'est pas un handicap si l'on permet à l'enfant de la vivre sans jugement et si l'adulte l'accompagne de façon bienveillante dans son quotidien.

Cet accueil donnera lieu à un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé), qui sera mis en place en collaboration avec les parents, le médecin de l'enfant et l'équipe, afin de répondre de manière la plus adaptée possible aux besoins de l'enfant et qu'il s'intègre au mieux au sein du groupe. Ainsi, une continuité peut s'instaurer entre les différents lieux de vie de l'enfant et sa prise en charge est globale (cf. Annexe 5 : Règlement de fonctionnement).

Les professionnelles en s'appuyant sur l'observation de l'enfant s'attacheront à lui proposer des temps de jeux adaptés à ses envies, à ses besoins et ses capacités. Il pourra ainsi faire l'expérience de la vie en collectivité dans les meilleures conditions possible et aller à la rencontre de « l'autre » en toute sécurité en dehors du cadre familial.

## 3/ LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Les professionnelles de la crèche ont, de par leur diplôme, des compétences différentes et complémentaires qui font la richesse du travail en équipe. L'équipe se compose de la façon suivante :

- **La directrice** : Elle est responsable de la gestion éducative, logistique, administrative et financière de la crèche. Elle rédige le règlement de fonctionnement et assure la construction du projet d'établissement. Elle a des fonctions de management auprès de l'équipe, de gestion de la structure, mais également d'accueil de l'enfant et sa famille.
- **L'infirmière** (cf. règlement de fonctionnement : Livret santé) : En conformité avec le nouveau décret, elle est le « Référent Santé & Accueil Inclusif » de la crèche. Elle exerce au quotidien auprès des enfants, mais elle a également pour mission d'établir les conduites à tenir dans différentes situations, de les expliquer à l'équipe et veiller à leur application. Elle peut examiner, si besoin, les enfants afin d'envisager, si nécessaire, une orientation médicale. Elle met en œuvre les PAI.
- **L'éducatrice de Jeunes Enfants** : Elle est adjointe de la direction et gère différentes tâches administratives. En collaboration avec l'équipe, elle conçoit et conduit l'action éducative auprès des enfants. Elle participe à l'encadrement des enfants accueillis, en veillant à leur

sécurité physique et affective. Elle participe à leur éveil, développement et épanouissement.

- **Les auxiliaires de Puériculture** : Elles veillent à la sécurité et au bien-être physique et affectif des enfants en les accompagnant dans leur quotidien. Elles prodiguent des soins d'hygiène et de confort (repas, changes...) et participent à leur éveil en organisant des activités quotidiennes.
- **Les CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance** : Elles participent à l'éveil et au développement affectif et intellectuel de l'enfant au quotidien, à travers les activités. Elles accompagnent les enfants dans la prise de repas et les soins.

## 4/ LA FORMATION CONTINUE DES AGENTS

### A/ Analyse des pratiques professionnelles

L'analyse des pratiques professionnelles est un élément essentiel pour l'enrichissement des compétences professionnelles et du « bien vivre » à la crèche.

Elle permet aux professionnelles de réfléchir sur leur pratique mais aussi de bénéficier d'apports théoriques utiles pour développer leurs compétences. Pour cela l'équipe bénéficie depuis plusieurs années déjà de réunions régulières avec une psychologue clinicienne.

Ces réunions permettent d'identifier, d'analyser et d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés, avec pour finalité première une plus grande prise en compte des besoins de l'enfant, à partir de l'observation et de la compréhension de situations éducatives concrètes vécues par l'équipe. Elles donnent ainsi du sens et de la cohérence aux pratiques des professionnelles.

### B/ Formation

La formation continue permet de compléter son cursus initial, de développer ses compétences ou d'en acquérir de nouvelles.

L'équipe bénéficie régulièrement de temps de formation collective, notamment lors des journées pédagogiques avec des intervenants extérieurs, et/ou individuels par le biais du CNFPT.

## 5/ L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Nous accueillons régulièrement des stagiaires qui suivent une formation dans le domaine de la Petite Enfance : Éducateur de jeunes enfants, Auxiliaires de puériculture, CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance et autres. Ils sont généralement accompagnés et encadrés par des professionnelles qui ont le diplôme préparé par le stagiaire.

Il est important pour l'équipe, à la fois de pouvoir transmettre un métier, des savoirs, des compétences, et permettre au stagiaire de mettre en pratique ses apports théoriques, mais également de bénéficier d'un regard neuf et extérieur.

## II/ PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif donne les axes de notre pratique professionnelle auprès des enfants et des familles. Il présente toutes les dispositions prises au quotidien au sein de la crèche par l'équipe éducative en ce qui concerne l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil de l'enfant, dans le respect de l'individualité de chacun.

### 1/ L'ACCUEIL

#### **A/ Premier accueil**

Avant même l'entrée en crèche, les parents sont accueillis avec leur enfant par la directrice et l'éducatrice de jeunes enfants pour procéder à son inscription. Ce premier contact est particulièrement important car il permet de faire connaissance, de présenter le fonctionnement de la crèche et de répondre aux questions des familles.

Pour une première inscription les parents rencontreront aussi l'infirmière afin de compléter le dossier médical de l'enfant.

Ces rendez-vous doivent permettre de rassurer les parents d'expliquer les règles et le cadre fixé pour un accueil réussi en collectivité, et de poser les premières bases d'une relation de confiance. Le contrat d'accueil y est établi et la période de familiarisation définie.

#### **B/ Familiarisation**

On a longtemps parlé d'adaptation, aujourd'hui nous parlons plutôt de familiarisation. C'est un temps de rencontre, d'échanges et de découverte mutuelle entre parents, enfant et professionnelles qui s'occuperont de l'enfant au quotidien, durant lequel chacun va petit à petit apprendre à se connaître, construire de nouveaux liens et établir une relation de confiance.

Pour cette période, afin que les parents aient un interlocuteur privilégié et l'enfant un premier repère, un système de référence est mis en place avec une professionnelle ; mais ils rencontrent néanmoins toute l'équipe, qui par la suite, s'occupera également de lui.

La période de familiarisation :

- Est indispensable car elle permet d'inscrire l'enfant dans sa place future au sein de la crèche.  
**Pour l'enfant**, elle permet de découvrir et s'habituer progressivement à son nouvel environnement : nouveau lieu, nouveaux visages, nouveaux repères.  
**Pour le parent**, elle permet de faire connaissance avec l'équipe et le fonctionnement de la crèche. Il s'agit également d'un temps privilégié, d'écoute et de communication avec l'adulte référent de l'enfant et sa famille.  
**Pour l'équipe**, elle permet de recueillir des informations sur l'enfant et sa famille indispensables pour un accueil de qualité, et la professionnelle se rend particulièrement disponible tout au long des échanges.
- Est fondamentale pour permettre de créer un lien et une continuité avec les personnes qui s'occuperont de votre enfant. Avoir une continuité des « pratiques », apporte à l'enfant des

repères, et font rapidement « sens » pour lui. Ainsi, il sait reconnaître les personnes qui s'occupent de lui, et va commencer à adresser des sourires, à faire des sons. Et c'est dans cette relation, où l'enfant éprouve du plaisir avec l'adulte, du plaisir à être compris et où l'adulte éprouve du plaisir avec l'enfant que l'attachement se crée ; dans un plaisir d'être bien ensemble ; « d'être en sécurité avec ».

- Doit se faire fait de manière progressive car il s'agit pour certains d'une première séparation qui doit se faire en douceur (cf. Règlement de fonctionnement).

**Pour un enfant qui arrive à la crèche**, cette période s'étale à minima sur 5 jours.

**Exemple :**

- **1<sup>er</sup> jour** : visite de la structure. Les parents et les enfants sont invités à passer une heure en compagnie de l'équipe qui recueillera toutes les informations nécessaires pour que l'enfant soit accueilli dans les meilleures dispositions et pour pouvoir répondre au mieux à ses besoins. Il est utile de préciser ses habitudes quotidiennes (de repos, de jeux et alimentaires, s'il a un doudou ou une tétine etc.) ainsi que ce qu'il aime faire ou pas.
- **2<sup>e</sup> jour** : les parents accompagnent l'enfant, restent avec lui un petit moment, puis ils le laissent seul pendant une heure. Il est important, à la maison, de préparer l'enfant à cette séparation en lui expliquant qu'il va rester avec ses copains.
- **3<sup>e</sup> jour** : l'enfant reste seul toute la matinée.
- **4<sup>e</sup> jour** : l'enfant reste jusqu'au repas. Il repartira avant la sieste.
- **5<sup>e</sup> jour** : l'enfant reste la journée entière. Il est préférable que cette première journée soit courte (pas plus de 7 heures).

**Si l'enfant connaît déjà la structure**, il a déjà établi des repères mais les professionnelles qui vont s'occuper de lui peuvent être nouvelles pour lui. Le retour se fait alors, en général, sur 3 jours.

**Exemple :**

- **1<sup>er</sup> jour** : visite de retour en présence de l'un des deux parents
- **2<sup>ème</sup> jour** : l'enfant reste seul la matinée
- **3<sup>ème</sup> jour** : l'enfant reste seul la journée entière selon les horaires de son contrat

**Elle peut être prolongée en fonction des réactions et des besoins de l'enfant et de ses parents.**

Si l'enfant au cours de l'année l'enfant est absent pendant un long moment il pourra être demandé aux parents de venir faire une visite avec lui à la crèche avant son retour en journée entière.

## **C/ L'accueil quotidien**

Accueillir, c'est recevoir, être présent et disponible, créer un espace sécurisant pour l'adulte et l'enfant.

Nous avons fait le choix de nommer les unités de vie de la crèche avec un nom précis, les « Chenilles » et les « Papillons » que les professionnelles utilisent auprès des enfants pour qu'ils puissent se repérer dans l'espace, ainsi que leur famille. Chaque unité dispose d'un vestiaire où l'enfant dispose d'un porte-manteau « personnalisé » et d'un casier, il y laisse manteaux et chaussures à son arrivée.

L'accueil quotidien est individualisé et c'est un temps d'échange important avec les familles.

Matin et soir, les parents sont invités à rentrer dans la salle de vie pour accompagner leur enfant dans le processus de séparation/retrouvailles.

### a/ Accueil du matin

L'accueil du matin est un moment primordial dans la journée de l'enfant qui peut être compliqué pour tous les acteurs. Il va devoir se séparer de son/ses parents pour la journée et accepter cette séparation qui lui est imposée.

À l'arrivée de l'enfant, la professionnelle se rend disponible pour l'accueillir et recueillir les informations de la maison le concernant (soirée, week-end, nuit, maladie). Un accueil chaleureux, bienveillant et sécurisant participe à faciliter la séparation. Il vise à rassurer les parents et l'enfant et il contribue à renforcer la relation de confiance établie avec l'équipe.

Il est nécessaire pour les enfants que ce temps d'échange ait lieu car il assure la continuité entre la maison et la crèche ; mais il doit néanmoins rester assez court, afin que ce ne soit pas trop douloureux pour l'enfant.

Les informations recueillies lors de l'accueil, sont notées sur des feuilles de transmissions qui sont ensuite remplies tout au long de la journée. Ces feuilles servent ensuite de support pour les échanges avec les familles le soir, lors des retrouvailles.

Le doudou et, ou la tétine ne doivent pas être oubliés à la maison car ce sont des objets indispensables qui veillent à la sécurité affective de l'enfant tout au long de sa journée à la crèche. A ce même titre ils ne doivent pas être oubliés le soir à la crèche (pour éviter cela un double de la tétine pourra être laissé à la crèche). Ils sont à la disposition de l'enfant à tout moment de la journée, rangés dans un endroit bien défini personnalisé pour chacun.

### b/ Accueil du soir et retrouvailles

Il est indispensable de tenir les parents informés, de façon transparente, du vécu de leur enfant pendant sa journée à la crèche.

Afin d'avoir des échanges de qualité et personnalisés, chaque parent doit comprendre qu'il doit attendre son tour et ne pas entrer dans la salle de vie si un autre parent s'y trouve déjà.

Le rôle des professionnelles étant d'accompagner et soutenir les parents, ce moment peut être un temps d'échange, de discussion, sur des questions qu'ils peuvent se poser, sur le quotidien et/ou le développement de l'enfant.

## **2/ LES SOINS**

Chaque unité de vie comprend une salle de change adaptée pour le confort de l'enfant et de l'adulte qui prodigue les soins.

La crèche fournit le nécessaire au change de l'enfant (linge, produit et couches) sauf en cas d'allergie. Une seule marque de couches est fournie.

L'équipe veille à la propreté de l'enfant tout au long de la journée, c'est pourquoi les enfants sont changés aussi souvent que nécessaire.

### **A/ Le change**

L'enfant est toujours prévenu avant le change. La professionnelle assure le change en douceur, tout en respectant les règles d'hygiène, l'intimité et la sécurité physique de l'enfant.

L'aspect relationnel au cours de ce soin est important, c'est un moment privilégié de communication et d'échange avec l'enfant, qui permet à la professionnelle de l'accompagner dans la découverte de son schéma corporel et de ses sensations physiques.

Le change se doit d'être un temps agréable, c'est pourquoi la professionnelle s'attache à communiquer avec l'enfant, et sollicite sa participation. Le moment du change est l'occasion de prêter une attention particulière à d'autres besoins ou soins éventuels de l'enfant.

Les plans de change sont équipés d'escalier, de sorte qu'en grandissant, l'enfant qui en a les capacités, puisse monter seul et ainsi être participatif. Dans cette continuité, il est proposé aux plus grands de les changer debout.

## **B/ L'accompagnement à l'acquisition de la propreté**

Ce sujet est souvent source de questionnement de la part des parents, notamment lors de la dernière année de crèche.

En ce qui concerne l'acquisition de la propreté, les professionnelles s'adaptent au rythme de chaque enfant. L'équipe est à l'écoute de la demande de l'enfant et des parents et privilégie une collaboration importante avec ces derniers. Il doit y avoir un maximum de cohérence entre les différentes attitudes des adultes qui s'occupe de l'enfant, parents et professionnelles, au bénéfice de ce dernier. C'est pourquoi, cette acquisition ne doit pas être le choix de l'adulte car elle dépend avant tout de la maturité physiologique et psychologique de l'enfant. Il doit être prêt et ne doit pas vivre cela comme une contrainte. « L'expérience » du pot devra se faire d'abord à la maison et en continuité à la crèche. L'équipe proposera régulièrement à l'enfant d'aller au pot ou aux toilettes (la crèche disposant de toilettes à hauteur des enfants) jusqu'à ce qu'il soit prêt à demander par lui-même.

Par ailleurs, un enfant peut être propre à la maison et pas à la crèche, ou inversement, et cela ne doit pas être vécu comme un échec. Tout comme pour les « accidents », l'équipe les dédramatise et fait en sorte que l'enfant se sente accompagné et entouré en fournissant un cadre rassurant.

Si l'enfant est prêt et l'adulte confiant et rassurant, cette étape est vite franchie. Il peut alors aller aux toilettes seul, sous le regard de l'adulte, le but étant de lui permettre de devenir autonome.

## **3/ LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT**

### **Comment l'équipe contribue au développement de l'estime de soi et des aptitudes sociales, affectives et cognitives de l'enfant ?**

L'équipe met tout en œuvre, au quotidien, pour accompagner au mieux l'enfant et le soutenir dans son développement. Nos valeurs professionnelles que sont le respect et la bienveillance placent l'enfant au cœur de nos préoccupations.

Le tout-petit s'intéresse très rapidement au monde qui l'entoure. Le bébé est invité à jouer au sol, sur des tapis, accompagné par la voix de l'adulte qui lui propose des jouets ou des jeux stimulants ses sens. Tout au long de la journée, les bébés sont régulièrement portés car cela les rassure, les sécurise et développe ainsi leurs aptitudes affectives et sociales.

Afin de donner à l'enfant un sentiment de sécurité et de confiance, il est important de lui donner des repères. Le jeune enfant n'ayant pas la notion du temps, l'équipe s'attache à lui donner des repères tout au long de la journée (par exemple, temps chanson et présentation du menu avant le repas, temps calme avant le goûter...). Les professionnelles s'efforcent de mettre des mots sur toutes les situations vécues par l'enfant au quotidien afin qu'il soit prévenu et comprenne pourquoi l'adulte interagit avec lui.

Les professionnelles répondent tout au long de la journée aux sollicitations de l'enfant afin de l'accompagner dans ses apprentissages et sa construction identitaire. À l'écoute de l'enfant, elles répondent non seulement à ses besoins, mais respectent son individualité dans le groupe.

Au cours de son développement, l'enfant est curieux de découvrir l'Autre. Il est important que la professionnelle prenne le temps de l'observer pour pouvoir mettre des mots sur ce qui se passe lorsqu'il interagit avec les autres. Ainsi par sa disponibilité et son regard bienveillant, elle peut parler à l'enfant de ce qu'elle devine de ses envies et pense de ses interactions, et l'inciter ainsi à adopter de lui-même un comportement bienveillant et approprié avec les autres.

L'équipe s'attache à ne pas interagir de manière systématique dans les relations entre enfant, mais plutôt à se présenter comme médiateur de la relation car cela renforce les aptitudes sociales de l'enfant. Verbalisation et valorisation soutiennent l'enfant dans sa relation avec l'Autre.

## 4/ LE BIEN ETRE ET L'EVEIL

La journée de l'enfant est rythmée par différents moments tels que les repas, les temps de repos, d'activités... Ils créent des repères importants dans sa journée. Ils sont adaptés à la collectivité, et individualisés pour le respect de chaque enfant.

Plusieurs regroupements rythment ainsi la journée des plus grands, ils marquent ces moments importants et créent des repères pour l'enfant. Ce sont des moments d'échanges, de discussion, de partage

- La fin du temps d'accueil du matin est l'occasion d'un moment de lecture et de présentation de la matinée.
- Avant les repas : il s'agit d'un temps de retour au calme, où le menu est présenté aux enfants et mais aussi l'occasion de chanter.
- Avant la sieste : il s'agit d'un moment de lecture, et/ou de relaxation pour préparer les enfants au sommeil.

### A/ L'alimentation

Les repas répondent à un besoin physiologique essentiel mais sont également des moments privilégiés qui permettent à l'enfant découverte, socialisation, partage, convivialité et apprentissage. Ils sont pris au sein de chaque unités de vie.

Les repas sont élaborés par un prestataire extérieur et une diététicienne, livrés en liaison froide et adaptés en fonction de l'âge et des besoins nutritionnels de l'enfant.

## *a/ Pour les plus petits*

### **L'allaitement maternel**

Ce n'est pas parce que l'enfant intègre la collectivité que les mamans doivent arrêter l'allaitement. En effet, il est possible, pour celles qui le souhaitent de continuer d'allaiter leur enfant à la crèche. Pour ce faire, un espace allaitement peut être mis à disposition.

### **Les biberons**

Ils sont fournis par la famille afin que chaque enfant ait son biberon habituel.

***Pour le lait maternel*** les consignes de conservation et de transport doivent être respectées : en effet, il doit être transporté dans une glacière réfrigérée et remis au réfrigérateur dès son arrivée à la crèche. (cf. Annexe 4 règlement fonctionnement).

***Pour la lait maternisé*** la crèche ne fournit qu'une seule marque, les parents ne souhaitant pas celle choisie devront fournir le leur (en cas d'allergie, ou laits spéciaux). La marque de lait utilisée est indiquée lors de l'inscription. A la crèche les enfants boivent de l'eau du robinet et elle est également utilisée pour la confection des biberons (cf. Règlement de fonctionnement).

**Le repas** est un moment individualisé. C'est pourquoi il nous semble important que les enfants boivent leur biberon dans les bras afin de leur apporter une sécurité physique et affective. Le rythme de chaque enfant est respecté.

Par la suite ils seront installés en chaise haute ou une chaise adaptée, lorsqu'ils se mettent assis seul, en face à face avec l'adulte.

La diversification alimentaire est toujours initiée par les parents. Il est donc important que la famille communique avec l'équipe et l'informe des nouveaux aliments introduits afin d'assurer une continuité entre la maison et la crèche.

Lorsqu'un enfant en manifeste le désir et commence à manger seul, la professionnelle lui présente deux cuillères afin que l'adulte puisse l'aider. Nous respectons également le besoin de l'enfant de découvrir, goûter et toucher les aliments avec les mains.

Nous respectons également le refus de l'enfant, nous l'incitons et lui proposons mais et ne le forçons pas à manger. L'enfant est libre de refuser un aliment après l'avoir goûté ou non.

## *b/ Pour les plus grands*

Les repas rythment et constituent un point de repère dans le déroulement de la journée de l'enfant c'est pourquoi ils sont accompagnés de rituels. Avant le déjeuner, les enfants se regroupent, un temps de chansons est proposé et le menu est présenté, sous forme de cartes aimantées. Ils vont se laver les mains avant de s'installer pour manger.

Les plus grands, déjà plus autonomes, mangent autour de tables favorisant la convivialité. Ils s'installent, comme ils le souhaitent, accompagnés par une professionnelle à chaque table. Ce temps est propice aux échanges entre enfants et avec l'adulte.

Il s'agit d'un moment d'apprentissage, qui mène l'enfant vers l'autonomie, car il met en pratique et développe de nombreuses aptitudes (sociales, affectives, cognitives) : attendre son tour, rester assis, partager, tenir son verre, ses couverts...

À la fin du repas, nous proposons un gant humide à chaque enfant pour se laver les mains et la bouche.

## **B/ Le sommeil**

Tout comme pour l'adulte, le sommeil est un besoin physiologique essentiel pour le jeune enfant. Il est indispensable à son développement, réparateur autant que constructeur. Dans la journée il permet à l'enfant de récupérer, de se remettre de sa fatigue nerveuse. La nuit c'est pendant son sommeil que l'enfant grandit, car c'est pendant la phase de sommeil profond que le corps sécrète l'hormone de croissance. C'est également pendant ce temps de sommeil qu'il enregistre tout ce qu'il a pu apprendre au cours de sa journée.

Chaque unité de vie possède un espace dédié au sommeil dans lequel l'enfant possède son propre lit à une place bien définie. Aller dormir pouvant être une source d'inquiétude et d'angoisse pour l'enfant, le doudou et/ou la tétine joue alors un rôle essentiel pour le rassurer et favoriser ainsi son endormissement. Un linge avec l'odeur de la maman peut également rassurer les enfants qui ont pris l'habitude de s'endormir dans les bras.

### **a/ Pour les plus petits**

Selon leur rythme et leur besoin de sommeil les plus petits sont couchés à plat dos dans un lit, adapté à leur âge, à une place bien définie dans l'espace de sommeil. Dès que les professionnelles observent des signes de fatigue chez l'enfant elle l'accompagne jusqu'à son endormissement. Afin d'être installés confortablement et en toute sécurité, ils dorment en sous-vêtements dans des gigoteuses fournies par la crèche.

### **b/ Pour les plus grands**

La sieste suit le repas, après un petit regroupement (histoire ou relaxation), pour un retour au calme.

L'enfant se prépare : il se déshabille (il reste en body, sous-vêtements), avec l'aide de l'adulte si nécessaire et met ses vêtements dans une panier qui lui appartient, ce qui favorise son autonomie. Il récupère son doudou et/ou sa tétine.

Les enfants dorment dans des couchettes au sol équipées de draps « sacs » et couvertures. Afin que les enfants puissent s'endormir en toute sécurité, les professionnelles les accompagnent à l'endormissement. Durant tout le temps de sieste, une professionnelle est présente dans l'espace de sommeil, d'une part pour une surveillance accrue, d'autre part car c'est un repère rassurant pour l'enfant.

Le lever se fait de façon échelonnée, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure qu'ils se réveillent, les enfants se lèvent et s'habillent. Ils jouent ensuite calmement en attendant le goûter.

## **C/ L'éveil et les jeux**

Les espaces de vie ont été pensés de manière à créer un cadre chaleureux, bienveillant, sécurisé et sécurisant, permettant à l'enfant de s'épanouir sur tous les plans : physique, psychologique, affectif et intellectuel.

Dès son arrivée au monde, chez le tout-petit, tout est propice au développement de ses sens, de sa motricité ainsi qu'à son développement psychoaffectif. L'éveil de l'enfant se fait naturellement, au simple contact du monde qui l'entoure.

En grandissant, l'enfant prend peu à peu conscience de ce monde qui l'entoure : sa vision se précise, son ouïe s'affine, son odorat se développe. Toutes ses compétences s'acquièrent et se développent naturellement, mais ce qui permet néanmoins à l'enfant de s'éveiller, c'est d'être dans un environnement qui le sécurise affectivement et physiquement. L'adulte y joue un rôle important car c'est la façon dont il va présenter l'environnement qui va éveiller l'enfant, tout en gardant à l'esprit que chaque enfant est différent et évolue à son propre rythme.

Le premier jouet du tout petit, c'est son corps : ses mains, ses pieds, ses jambes... Et plus il grandit, plus il se servira de son corps pour appréhender, expérimenter le monde : se retourner, ramper, s'asseoir, crapahuter à quatre pattes, marcher, courir... Chaque enfant a son rythme et l'adulte est là pour l'encourager à développer ses capacités.

Le jeu est omniprésent dans la vie de l'enfant, il l'aide à se construire, à grandir, à devenir autonome mais aussi à progresser sur le plan moteur, affectif, intellectuel et social. Il doit être lié à la notion de plaisir, l'enfant ne doit en aucun cas être obligé de faire quelque chose, il doit avoir le choix. Les activités doivent être adaptées à l'âge et aux besoins des enfants.

Tout au long de la journée, les jeux libres occupent une place particulière et alternent avec des activités dirigées et encadrées.

### a/ Les jeux libres

Le jeu libre c'est lorsqu'un enfant choisit lui-même à quoi et avec quoi il joue, comment et avec qui. Autrement dit, dans le jeu libre, l'enfant choisit, invente et organise ses jeux.

Le jeu libre est particulièrement important car il permet à l'enfant de faire plusieurs apprentissages et présente de nombreux avantages :

- **Il permet le développement global de l'enfant.** En effet, il a des effets positifs car il aide à développer le langage, la pensée et la capacité à résoudre des problèmes, à améliorer les habiletés motrices et à apprendre à bien s'entendre avec les autres.
- **Il favorise la confiance en soi.** Pendant le jeu libre, l'enfant peut expérimenter toutes sortes de choses. En effet, l'absence de règles offre une grande liberté. Il peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi. Il apprend aussi à mieux se connaître.
- **Il développe les habiletés sociales.** Jouer avec les autres enfants, sans que des adultes participent au jeu, apprend à l'enfant à s'affirmer, à contrôler ses émotions, à négocier avec les autres.
- **Il stimule l'autonomie.** Le jeu libre aide l'enfant à être plus autonome car il doit jouer seul, cela l'oblige à faire des choix par lui-même. Il peut alors décider seul quoi faire et comment le faire.
- **Il favorise la pensée créative.** Le jeu libre permet d'utiliser un même objet de plusieurs façons, selon l'imagination de l'enfant. L'enfant développe ainsi sa créativité.

Durant les jeux libres, l'enfant est donc maître de son jeu et la place et posture de l'adulte sont particulièrement importantes. Laisser les enfants en jeux libres ne veut pas dire ne rien faire, l'adulte, en accompagnant l'enfant, par son regard, le soutient et lui signifie qu'il est présent dans les situations qu'il va rencontrer.

La professionnelle observe les enfants :

- Elle respecte l'espace que l'enfant investit et se positionne afin que qu'il se sente en sécurité,
- Elle reste à la hauteur des enfants et respecte leurs jeux sans intervenir de manière intempestive ou intrusive,
- Elle répond aux sollicitations des enfants,
- Elle accompagne et soutient les enfants par le regard de façon bienveillante,
- Elle n'intervient pas systématiquement lors d'un conflit entre deux enfants pour permettre à l'enfant de développer ses propres capacités à dire « non ». Si elle intervient c'est pour mettre des mots sur une situation qui peut mettre un enfant en danger, dédramatiser tout en sécurisant les enfants et en rappelant le cadre et les limites.

Après ces moments de jeu libre, le rangement a aussi une place importante et apporte des règles et repères aux enfants.

### **b/ Les ateliers**

Les ateliers sont proposés à différents moments de la journée, et plus particulièrement dans la matinée, ou l'après-midi, après le goûter.

Ce sont des temps d'activités proposées aux enfants, des moments conviviaux qui éveillent leur curiosité, les aident à développer leur attention mais également à acquérir et comprendre des règles de vie (attendre son tour, respecter une consigne...). Elles favorisent les découvertes sur le plan sensoriel, moteur et intellectuel, et développent le langage et la créativité.

Les activités proposées sont toujours réfléchies en fonction des âges et des besoins des enfants. Les enfants les plus grands sont incités à participer à l'installation de l'activité et/ou au rangement.

Aussi, les activités que nous proposons peuvent être :

- Des activités motrices : mise en place de parcours de motricité, trampoline, piscine à balles, relaxation, jeux extérieurs, expression corporelle, danse...

Elles permettent aux enfants de prendre conscience de leur corps et de leurs capacités motrices, de coordonner leurs gestes, de se situer dans l'espace.

- Des activités sensorielles :
  - ✓ Sonores : éveil musical, chants, écoute de sons et découverte d'instruments de musique...
  - ✓ Visuelles : livres, loto, imagier...
  - ✓ Tactiles : jeux d'eau, de graines, pâte à modeler, peinture...

Elles stimulent les sens des enfants et sont essentielles pour ses apprentissages car elles lui permettent d'interagir de nombreuses façons avec l'environnement.

Elles sont aussi l'occasion pour les professionnelles d'aider l'enfant à explorer le monde qui l'entoure, à le percevoir et à se l'approprier.

- Des activités cognitives : jeux de cache-cache, encastrements, puzzles, langage...

Lors de ces ateliers, l'enfant est libre de participer ou non. Il n'y a pas d'obligation de résultat et les activités n'entraînent pas forcément de production finale. La notion de découverte et de plaisir doit rester primordiale.

Là encore, la place de la professionnelle est importante pour soutenir l'enfant dans ses acquisitions, l'encourager, le valoriser.

Les ateliers permettent à l'enfant de créer un lien privilégié avec la professionnelle et les autres enfants. Ils favorisent l'autonomie et la communication, permettent à l'enfant de développer sa créativité, son estime de soi et d'assurer son appartenance à un groupe.

### **c/ Les activités à l'extérieur**

#### **- Jouer dehors**

À la crèche, les enfants peuvent profiter, autant que le temps le permet, de nombreux espaces extérieurs tels que le jardin, ou les diverses cours de l'école maternelle (en dehors des temps scolaires), mais également de manière plus élargie, en découvrant leur environnement extérieur direct tel que le Parc de la Brosse, propice aux promenades.

Jouer dehors a de nombreux effets positifs sur le développement de l'enfant. Cela lui permet d'explorer un environnement différent et souvent nouveau pour lui, de tester ses limites, mais également de connaître et développer ses capacités motrices, et donc sa confiance en lui.

Être à l'extérieur l'encourage à courir, sauter, grimper, etc. Balancelle, ballons, vélos, porteurs sont mis à la disposition des enfants, ce qui développe chez eux la notion de partage.

Jouer librement dehors et favoriser ainsi le contact avec la nature développe la curiosité de l'enfant mais aussi ses connaissances, et même son langage, parce que cela peut l'amener à parler plus et à poser des questions.

#### **- Les sorties**

Lors de la dernière année de crèche avant l'entrée à l'école maternelle, les enfants bénéficient de plusieurs sorties qui s'effectuent en car. Ces sorties se déroulent le temps de demies-journées ou journée. Elles sont, pour les enfants, l'occasion de sortir de leur cadre quotidien et découvrir de nouveaux horizons. Prendre le car est déjà en soi pour l'enfant une grande aventure. Elles se font en général au zoo, mini-ferme, cinéma, aquarium, parc d'attraction et sont toutes adaptées à leur âge.

### **D/ L'aménagement de l'espace**

La crèche est un terrain d'observation pour les professionnelles où les enfants, par leurs attitudes, expriment ce dont ils ont besoin. Ils doivent se sentir en sécurité, tant par l'atmosphère du lieu que par la posture et l'accompagnement de l'adulte pour pouvoir s'autoriser à jouer et à entrer en relation avec les autres.

L'aménagement des espaces de jeu a un véritable impact sur le comportement des enfants et des professionnelles qui les accompagnent. Un aménagement adapté et pensé favorise l'autonomie et la libre expression créative de l'enfant, et permet aux professionnelles de donner du sens à l'espace. C'est pourquoi, tout au long de l'année, en fonction des besoins des enfants, l'espace est repensé et réaménagé.

Les salles de vie sont aménagées en différents espaces de jeux ou « coins » (coin voiture, coin dinette, coin calme...). L'organisation des « coins » permet aux enfants de se répartir dans

l'espace, d'être moins nombreux au même endroit et en conséquence, d'être plus au calme, moins sollicités par les stimulations ambiantes et moins interrompus. Ces espaces se veulent être délimités mais néanmoins ouverts. Le fait d'avoir des espaces ouverts encourage les enfants à la découverte. Ils peuvent prendre une petite voiture et aller dans le coin d'înette, ou emmener leurs poupées pour jouer près du coin voitures. Avec cette simple réorganisation de l'espace, les enfants investissent les lieux indépendamment de leur sexe.

Ainsi, l'aménagement de l'espace est organisé de façon à ce que l'enfant puisse accéder aux jeux qu'il désire sans avoir besoin de solliciter les adultes.

Si les enfants sont regroupés en tranches d'âges mélangées, des espaces sécurisés pour « grands » et « petits » sont pensés afin que tous puissent bouger librement et jouer en sécurité.

Dans ce cas, un espace bébé est aménagé, avec des tapis et tout le matériel nécessaire à leur confort. Les tout-petits ont surtout besoin d'un espace adapté qui leur permet de bouger librement pour progressivement rouler, ramper, etc. Par le mouvement, ils vont découvrir leur corps, explorer leurs mains, leurs pieds, de nouvelles positions. Le choix réfléchi des jouets mis à leur disposition par les professionnelles permettra tantôt de les attraper, les tenir, tantôt de les explorer, les goûter durant de longs moments.

L'espace des tout-petits leur est réservé et les plus grands qui souhaitent s'installer à côté d'eux doivent respecter certaines règles.

Par ailleurs, l'aménagement en « coins » permet à l'enfant de se créer des repères. D'une part, il a besoin d'un temps de jeu suffisant et régulier qui lui permet une plus grande liberté d'agir et de découvrir par lui-même. D'autre part, il a aussi besoin de continuité dans les moments de jeu mais aussi, d'un jour à l'autre.

C'est important pour lui de pouvoir retrouver et avoir accès aux jouets et objets qui sont rangés au même endroit.

À travers l'aménagement de l'espace, nous répondons non seulement aux besoins de l'enfant, mais nous créons un cadre rassurant et sécurisant pour qu'il puisse évoluer et se développer harmonieusement.

## **5/ LA CRECHE ET SES PARTENAIRES EXTERIEURS**

La crèche se voulant être un lieu ouvert sur l'extérieur, plusieurs partenariats sont mis en place avec d'autres services sur la commune, afin de permettre aux enfants d'avoir accès et de s'ouvrir entre autres à la culture.

### **A/ La médiathèque**

Les plus grands s'y rendent régulièrement, tout au long de l'année.

La bibliothécaire raconte des histoires et les enfants peuvent ensuite manipuler les livres. Enfants et professionnelles choisissent des livres qu'ils ramènent à la crèche et qui sont racontés régulièrement.

Le livre est particulièrement important chez le jeune enfant car en dehors du plaisir qu'il procure, il permet de l'accompagner dans son développement global (langagier, cognitif, social, affectif...) et peut lui permettre de l'aider à maîtriser ses émotions.

### **B/ Le gymnase**

Chaque semaine, le gymnase est ouvert aux enfants qui peuvent bénéficier de la salle polyvalente et du dojo. Ballons et parcours moteurs sont mis à disposition et éveillent ainsi l'enfant au monde qui l'entoure en explorant un environnement différent, qui l'aide à se situer dans un cadre spatio-temporel, à prendre conscience de son corps et de ses limites, à coordonner ses actions, à entrer en relation avec les autres, respecter des consignes...

## C/ Le centre culturel de la Courée

Plusieurs fois par an, la Courée propose des spectacles aux enfants accessibles le plus souvent dès l'âge de six mois. Ils peuvent bénéficier de représentations de qualité, théâtre, danse, musique et être ainsi sensibilisés à la création artistique.

## D/ L'école maternelle et la restauration scolaire

La crèche étant située dans les mêmes locaux que l'école maternelle, cela permet aux enfants de se familiariser avec ce lieu qu'ils fréquenteront par la suite.

Pour cela l'équipe utilise régulièrement les espaces extérieurs en dehors de heures d'ouverture de l'école, mais aussi la salle de motricité commune.

Nous essayons chaque année d'organiser avec la directrice de l'école et les enseignants des temps d'échanges lors d'évènements communs en lien avec les fêtes, mais aussi des temps d'intégration au sein des classes pour les plus grands.

Les enfants qui fréquentent la crèche et qui seront scolarisés l'année d'après vont en fin d'année scolaire déjeuner en restauration scolaire dans un espace dédié. Cela leur permet d'y prendre leurs repères et de faire connaissance avec le personnel de restauration et les animateurs qui y encadre les enfants de maternelle.

## 6/ NOTRE PEDAGOGIE

Au sein de notre structure, nous avons réfléchi et souhaité mettre en place plusieurs principes qui sont en accord avec nos valeurs professionnelles afin d'accompagner au mieux les enfants dans leur développement.

### A/ Une pédagogie non-genrée

Au Jardin des petits, notre objectif est de soutenir, accompagner, encourager les enfants et renforcer leur confiance en eux. C'est pourquoi, l'enfant est pris en compte dans sa globalité et que nous ne faisons pas de distinction entre fille et garçon.

La Charte Nationale pour l'accueil du Jeune Enfant inscrit d'ailleurs, la lutte contre la reproduction des inégalités, dans ses grands principes. Selon le septième principe : « *Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité* ».

En effet, la différenciation mène aux inégalités et les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Nous veillons donc à ce que filles et garçons soient encouragés de la même

manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés dans leur développement.

L'impact des stéréotypes sexués est réel dans la construction de l'identité des jeunes enfants. Ils limitent le développement de leurs compétences et leur créativité.

L'intérêt de la pédagogie non genrée est donc d'offrir une liberté de choix aux enfants, leur transmettre une culture de l'égalité, et ainsi de prévenir le sexisme et même les violences qui peuvent découler des représentations du masculin et du féminin.

## **B/ La motricité libre**

Au Jardin des petits nous avons fait le choix d'appliquer le concept de la « motricité libre », qui consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance.

Ce concept a été développé par le Dr Emmi Pikler dans les années 1960, et a désormais fait ses preuves. Elle est alors convaincue que le petit enfant est un être doué de sensibilité et capable de se développer tout seul sans l'intervention d'un l'adulte. Et elle découvre que cette liberté donnée aux enfants leur apporte un sentiment d'accomplissement et de sécurité.

Il est important de pouvoir laisser l'enfant s'exprimer au travers de son corps et d'être libre de ses mouvements. Grâce à l'activité spontanée, l'enfant devient acteur de son développement, il peut tester ses limites et expérimenter de nouvelles positions librement. L'enfant progresse à son rythme, il est important de le laisser faire, de ne pas faire à sa place ou de ne pas lui faire faire des choses pour lesquelles il n'est pas prêt. « *Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même* », disait Emmi Pikler. Nous ne mettons pas les enfants dans des positions pour lesquelles ils ne sont pas prêts, nous ne mettons pas les enfants assis ou debout s'ils ne le font pas seuls, au risque de les mettre en échec.

Les premiers mois, le nourrisson a besoin d'être entouré pour se constituer une sécurité affective de base. C'est pourquoi, pour les tout-petits, nous favorisons la position allongée, sur le dos, sur les tapis, et mettons à disposition des hochets et autres jouets de petite taille afin qu'ils puissent bouger, explorer l'espace, se saisir des objets, les relâcher, sentir les formes, les textures... En répétant les exercices, l'enfant développe seul ses acquisitions tout en prenant confiance en lui. Il progresse à son rythme sans qu'on ait besoin de devancer ses besoins.

Chez les plus grands, la motricité libre s'applique également mais de manière différente : des jeux de motricité globale (ballons, vélo) peuvent être mis à disposition et des ateliers de motricité fine (jeux d'encastrement, de construction) peuvent être organisés. Les professionnelles accompagnent l'enfant et l'encouragent dans ses découvertes. Leur rôle est de le soutenir, observer et ainsi savoir précisément où il en est dans son développement. Un pas de plus pour le guider vers son autonomie.

## **C/ L'autonomie**

Au Jardin des petits nous favorisons et encourageons l'autonomie de l'enfant. Plutôt que d'autonomie, nous parlons de « processus d'autonomisation », car il s'agit en effet d'un processus lent qui est en constante évolution au cours de la vie. Ce processus comprend différents stades en fonction de l'âge de l'enfant et de ses capacités. Il démarre dès la

naissance, lorsque le bébé prend le contrôle de son propre corps, et il continue tout au long de la vie au fur et à mesure que l'enfant grandit.

Lorsque le bébé commence à se déplacer, à ramper, à explorer son environnement, à se saisir d'un objet etc., il n'est déjà plus dans une totale dépendance de l'adulte et commence à faire des choses de lui-même. Le processus est alors en marche !

Dans un premier temps, cela concerne principalement l'autonomie motrice, et nous développerons ici plus particulièrement :

- ✓ les déplacements,
- ✓ l'habillement/déshabillage,
- ✓ les repas,
- ✓ le change, la propreté.
- ✓ les activités
- ✓ l'usage du doudou et de la tétine

Il s'agit alors pour l'enfant de développer ses capacités à « faire seul » dans les actes de la vie quotidienne, et y prendre une part active.

- ✓ **Les déplacements** : Concernant les déplacements, nous l'avons largement évoqué précédemment avec la motricité libre. Comme nous l'avons expliqué, à sa naissance, un bébé est entièrement dépendant de ses parents et des adultes qui l'entourent. Puis, l'autonomie fait doucement son apparition lorsqu'il commence, par exemple, à ramper, à marcher à quatre pattes et à saisir un objet, à explorer. Soutenu par l'adulte, il renforce sa confiance en lui et gagne ainsi en autonomie. Les professionnelles se tiennent disponibles et rassurantes. L'enfant n'est jamais installé dans une posture qu'il ne maîtrise pas. Lors des activités motrices, les professionnelles se positionnent aux côtés de l'enfant. Elles le laissent prendre des initiatives et des risques dans la mesure où sa sécurité est respectée.
- ✓ **L'habillement/déshabillage** : À la crèche, chaque enfant dispose d'une pаниère, à disposition lors du déshabillage, au moment de la sieste. Nous encourageons l'enfant à reconnaître ses affaires, et à les mettre dans sa pаниère. Nous l'incitons à se déshabiller et s'habiller seul, sans le mettre en difficulté s'il n'y arrive pas. Vouloir faire seul ne signifie pas qu'il n'a pas besoin de l'adulte. Au contraire, il a besoin de lui à ses côtés pour se sentir soutenu, aidé si besoin. C'est pourquoi l'accompagnement des professionnelles est essentiel dans tous ces moments, et leur bienveillance permet à l'enfant de renforcer sa confiance en lui.
- ✓ **Les repas** : Lorsque l'enfant commence à prendre une part active au repas, à mettre les mains dans la purée, essayer d'attraper la cuillère..., il manifeste en quelque sorte son envie d'autonomie. Nous fonctionnons alors par « double cuillère » : une pour l'adulte, une pour l'enfant. Ainsi, par imitation, et par expérimentation, l'enfant peut tenter d'utiliser la cuillère à sa guise. Peu à peu il porte la cuillère à sa bouche, et même si cela est chaotique et salissant, nous le laissons essayer. De cette manière, l'enfant apprend à bien manier sa cuillère et finit par manger seul... une fois qu'il y arrive, il refuse souvent qu'on l'aide ensuite. En lui laissant la possibilité d'expérimenter de lui-même, nous lui permettons d'évoluer et nous répondons à son besoin d'autonomie.  
Par la suite, pour les plus grands, nous les invitons à débarrasser leur assiette. Et après le repas, il leur est proposé de se nettoyer, seuls, visage et mains, à l'aide d'un gant de toilette humide et déposer leur bavoir dans une corbeille de linge sale.

- ✓ **Le change, la propreté :** Pour les plus grands, en cours d'acquisition de la propreté, l'enfant peut choisir s'il souhaite aller sur le pot ou les toilettes. L'un et l'autre sont à disposition, et les enfants y ont accès librement, sans forcément l'aide de l'adulte. En revanche, s'il a besoin, les professionnelles sont présentes et disponibles.
- ✓ **Les activités :** Lors des temps d'éveil, nous proposons plusieurs activités, que l'enfant peut choisir librement. Offrir des choix lui permet de se responsabiliser, de prendre ses propres décisions, et de satisfaire son besoin d'autonomie. Les enfants expérimentent librement, sans que l'adulte fasse à sa place.  
Tous ces activités vont permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, de laisser libre cours à leur imagination, d'acquérir une certaine autonomie, et ainsi apprendre à faire par eux-mêmes.
- ✓ **Doudous/tétines :** Chaque enfant dispose d'une boîte personnalisée pour ranger son doudou et/ou sa tétine. Elles sont en libre accès et l'enfant peut les prendre tout au long de la journée, chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Au Jardin des petits, la phrase de Maria Montessori « **aide moi à faire seul** », prend tout son sens, signifiant ainsi qu'un enfant a besoin d'être accompagné et de faire « avec l'adulte » avant de pouvoir faire seul.

Pour que l'enfant puisse évoluer dans son processus d'autonomisation, il est essentiel de lui faire confiance, de le laisser essayer, et surtout de l'accompagner dans ses difficultés, ses échecs, mais aussi ses réussites. L'enfant a besoin d'être guidé, mais pas que l'adulte fasse à sa place. Comme pour chaque nouvel apprentissage, l'enfant a besoin d'être accompagné et encouragé

Chaque enfant a son propre rythme, c'est pourquoi il est important pour nous d'échanger régulièrement avec les familles et d'observer les enfants afin de voir où en est l'enfant et suivre son développement. Nous suivons son rythme et nous accompagnons ses désirs d'autonomie.

Il est important de garder à l'esprit qu'il n'y a pas de tranche d'âge définie pour qu'un enfant fasse telle ou telle chose. C'est l'enfant qui nous montre, qui exprime ses désirs d'autonomisation et nous les saisissons en le laissant expérimenter sa capacité à faire seul. Nous l'accompagnons et restons alors disponibles.

## **D/ Les « Signes associés à la parole »**

Nous avons fait le choix d'utiliser les signes associés à la parole. Pour ce faire, toute l'équipe a suivi une formation avec l'une des pionnières de cette méthode, Isabelle Cottenceau, de l'Association « Éveil et Signes » (Cf Annexe 2)

La méthode des signes associés à la parole est un outil ancré dans une démarche globale d'accompagnement de l'enfant dans la bienveillance. Il permet aux tout-petits qui ne possèdent pas encore le langage verbal de pouvoir s'exprimer et entrer en lien avec leur entourage. Les signes associés à la parole peuvent être mis en place dès la naissance. C'est pourquoi, à la crèche, nous l'utilisons dès l'entrée en crèche de l'enfant. Très rapidement, les enfants s'approprient les signes et peuvent ainsi s'exprimer auprès des professionnelles.

Les signes utilisés par cette méthode sont issus de la langue des signes (LSF), mais ils n'ont pas pour visée d'enseigner cette langue à l'enfant. Le but est de parler normalement avec des phrases simples, en associant le signe du mot principal de la phrase à la parole. Les professionnelles parlent souvent à l'enfant, c'est ainsi qu'il développe son vocabulaire parlé et gestuel. Pour le développement du langage, c'est l'oral qui prime !

Les bénéfices de cette méthode sont nombreux :

- ✓ Permettre à l'enfant de s'exprimer avant l'acquisition de la parole
- ✓ Permettre à l'enfant d'être compris dans ses besoins ou ses demandes
- ✓ Permettre à l'enfant de se sentir écouté et reconnu comme une personne à part entière
- ✓ Contribuer à donner confiance en soi à l'enfant
- ✓ Renforcer l'estime de soi
- ✓ Rendre l'enfant acteur de la communication
- ✓ Donner à l'enfant une grande sécurité affective
- ✓ Autonomiser l'enfant plus rapidement et plus solidement

Dans un premier temps, nous nous concentrons essentiellement sur les mots importants pour l'enfant, tels que ses besoins, ou des mots qui font sens (manger, boire, peur, bisous, papa, maman, encore).

Cette méthode est un langage de transition qui permet d'utiliser des gestes pour illustrer des mots courants. En effet, l'enfant qui n'a pas encore acquis la parole a des besoins qu'il ne peut pas clairement exprimer. En aucun cas, elle ne freine l'acquisition du langage. L'enfant apprend très vite à « signer » contrairement à l'acquisition du langage. Le fait d'être compris plus facilement positionne l'enfant dans un contexte de sécurité affective.

Au fur et à mesure, les enfants abandonnent les signes au profit du langage verbal.

## 7/ LES DIFFERENTS ESPACES DE LA CRECHE

La crèche doit répondre à un enjeu primordial qui est de garantir la sécurité physique et affective de l'enfant. Au-delà des normes de sécurité et d'hygiène essentielles au bien-être de tous, la crèche doit offrir aux enfants un espace apaisant et sécurisant.

C'est un lieu d'apprentissage et d'exploration où l'enfant peut, en fonction de ses aptitudes, se développer à son rythme. L'aménagement de la crèche doit contribuer aux apprentissages des tout-petits en mettant à leur disposition des espaces qui leur permettent de prendre confiance en eux, d'explorer leurs sens, de développer toutes leurs facultés ainsi que leur autonomie.

### A/ Les unités de vie

Chacune des unités de vie se composent de différents espaces comprenant :

#### a/ Vestiaire des enfants

Le vestiaire est comme un « sas » entre la maison et la crèche, entre l'extérieur et l'intérieur. Il se doit d'être accueillant, tant pour les enfants que pour les parents qui doivent se sentir rassurés de laisser leur enfant pour la journée.

Chaque enfant dispose d'un vestiaire personnalisé : porte-manteau et casier à chaussures avec son image, ce qui crée un repère, et montre qu'il est attendu.

Le vestiaire est également une zone d'affichage où les parents peuvent consulter diverses informations et suivre l'actualité de la crèche.

## **b/ Salle de vie**

La salle de vie comporte différents espaces bien définis, diverses zones de jeu ou « coins » :

- ✓ Un espace moteur : cet espace répond au besoin important de motricité chez le jeune enfant. Ce peut être un toboggan, piscine à balles, espace pour courir (dans la salle qui sert aussi de dortoir), parcours moteur
- ✓ Un coin imitation, avec poupées, et mobilier pour poupées (lit, chaise haute), dinette, cuisine
- ✓ Un coin calme, avec tapis et coussins, offrant la possibilité de s'y ressourcer à tout moment de la journée, ou regarder des livres
- ✓ Un espace de « jeux à table » : tables sur lesquelles les enfants peuvent s'installer pour faire du dessin, des encastrement, des puzzles
- ✓ Un espace de jeux libres : avec caisses de jeux (briques...), d'animaux, de voitures...

Ces coins répondent aux besoins des enfants et ils peuvent y jouer librement. Ces espaces créent des repères pour les enfants et leur garantissent une certaine sécurité affective.

Pour les plus petits :

- ✓ Un espace délimité par des tapis pour assurer leur sécurité physique et affective, mais non isolé, car pour certains la sécurité affective passe par la possibilité d'observer les mouvements autour de lui. Et cela permet également des interactions entre les différents âges.

Les salles de vie se transforment en espaces de repas pour le déjeuner et le goûter (cf. l'aménagement de l'espace)

L'espace de la salle de vie est conçu pour s'adapter aux besoins de chaque enfant et évolue en fonction du développement des enfants. Il est pensé pour que les enfants y évoluent en toute sécurité.

## **c/ Salle de change**

Au-delà de répondre aux règles d'hygiène et de propreté essentielles au bien-être des enfants, l'espace de change doit favoriser un moment de qualité avec l'enfant. Chaque unité de vie dispose d'une salle pour le change et des toilettes, munie d'un plan de change qui permet une relation individuelle avec l'enfant lors de ce moment. Elles sont équipées de marche afin de répondre au besoin d'autonomie de l'enfant lorsqu'il grandit, et de soulager le dos des professionnelles !

## **d/ Espace sommeil**

Parce que le sommeil est un besoin vital et indispensable au bon développement de l'enfant, cet espace est adapté en fonction de l'âge : des lits à barreaux pour les plus petits, puis des lits bas accessibles pour les plus grands. Chaque enfant a son lit, et une place fixe afin de favoriser les repères et l'individualité. Les professionnelles y sont présentes afin de créer un espace apaisant et rassurant, favorisant ainsi l'endormissement et un sommeil de qualité.

À la crèche, l'espace de sommeil peut néanmoins être un espace « amovible », qui peut être utilisé pour d'autres activités en dehors des temps de repos des enfants.

## **B/ Biberonnerie**

La biberonnerie, espace clos, permet la préparation quotidienne des biberons et réponds à des normes d'hygiène strictes. Les biberons propres sont stockés dans un réfrigérateur dédié, pour limiter la prolifération microbienne.

## **C/ Vestiaire des professionnelles**

Les professionnelles bénéficient aussi d'un petit espace de vestiaire, qui sert aussi de salle de repas. Une salle de repos (et repas) est également disponible, au niveau de l'espace des pré-ados, proche de la Mairie.

## **D/ Buanderie**

Une buanderie, commune avec l'école maternelle, est utilisée pour l'entretien et le stockage du linge.

## **CONCLUSION**

Ce projet éducatif est affiné au quotidien en fonction des besoins des enfants au sein du groupe.

La crèche est un lieu d'expérimentation sociale pour l'enfant qui part à la rencontre de l'autre mais aussi pour les parents. Au Jardin des petits nous nous attachons à offrir un accueil de qualité où la réflexion autour du bien-être des enfants est au centre de nos préoccupations. Cette période de sa vie lui permettra ainsi d'appréhender l'expérience future de l'école avec un solide bagage d'expérience de vie en collectivité et donc d'y trouver plus aisément ses repères.

## III/ PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

### 1/ INTEGRATION DE LA CRECHE DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL

#### A/ À ce jour

Collégien est une commune de 3446 habitants, d'une superficie de 340 hectares située dans le département de Seine-et-Marne, en région Île-de-France. De relativement faible superficie, sa position en proche banlieue parisienne la rend cependant assez densément peuplée.

Depuis de nombreuses années, l'enfant est au centre des préoccupations et des réflexions de la municipalité. Pour accompagner cette politique éducative, des moyens importants sont mis en œuvre par l'équipe municipale, en direction des écoles, des services petite enfance, enfance, jeunesse, et des associations par le biais de subventions et d'accompagnement dans leurs actions.

L'ouverture du Jardin des petits en 2019, en fait partie. Cette structure voit le jour suite à plusieurs constats établis selon un faisceau de données dont :

- La baisse des naissances au sein de la commune entraîne la fermeture d'une classe de maternelle et d'une autre en élémentaire pour la rentrée 2019.
- La baisse de fréquentation des structures petite enfance existantes de l'époque, Jardin d'enfants et Maison des Petits Pieds, qui ne répondaient plus aux besoins des familles.

Tout cela conduit les équipes, élus et services, à travailler sur un nouveau projet en adéquation avec les besoins des familles : Le jardin d'enfants et la Maison des petits pieds se fondent alors dans un nouveau projet multi-accueil pour donner naissance au jardin des petits.

En quelques mois, le Jardin des Petits voit le jour : le projet est validé par le Conseil municipal en avril 2019, l'information est donnée aux familles en mai et la structure ouvre ses portes en septembre.

La structure, compte 25 places d'accueil, se situe, dans le cœur de village, dans le même bâtiment que l'école maternelle.

Son emplacement le rend pratique d'accès et facilite les échanges avec tous les partenaires extérieurs et les enfants peuvent se rendre à pied dans tous les équipements : en effet, l'école se trouve sur place, le gymnase se situe au bas de la rue, et l'espace culturel de la Courée (où se trouvent notamment salle de spectacle et bibliothèque) sont à proximité.

Plusieurs voies de circulation la desservent et permettent aux familles d'y accéder aisément : piste cyclable, liaisons douces, route...

#### B/ À venir

En septembre 2021, la commune lance un plan de concertation de la population intitulé « imaginons ensemble Collégien 2030 », autour de 3 ateliers participatifs et des temps de restitution. 2030 est une échéance qui prend en compte la suite du mandat et un peu au-delà,

c'est un temps entre l'initiative des projets et leur mise en œuvre, une échéance qui permet de se projeter.

De ces ateliers sont ressorties plusieurs thématiques qui permettront de construire l'avenir de la commune, dont le souhait d'avoir un « village à hauteur d'enfants et qui donne toute leur place aux jeunes »

Force est de constater que toutes les places du Jardin des Petits sont occupées depuis sa création en 2019 et que le nombre d'assistantes maternelles, 11 à ce jour en activité, est amené à baisser rapidement, la retraite en étant la raison principale. Un certain nombre de demandes d'inscription sont placées en liste d'attente chaque année suite à la commission d'attribution des places qui a lieu en avril. À la date du 5 mai 2022, 14 demandes sont en attente pour la rentrée de septembre 2022.

Par ailleurs, 140 nouveaux logements étant attendus d'ici 2024 cela entraînera une arrivée importante de nouveaux habitants. Il a donc été proposé d'engager une réflexion globale sur l'accueil du jeune enfant, et plus particulièrement des familles en situation de fragilité (familles monoparentales, familles en insertion socio-professionnelles).

Au regard du diagnostic des besoins d'accueil, une nouvelle structure, ayant pour objectif de répondre aux demandes futures des familles dans les meilleures conditions possibles devrait donc voir le jour pour la rentrée 2024.

## 2/ LE SOUTIEN À LA PARENTALITE

### A/ Au quotidien

L'accueil de l'enfant est également l'accueil de ses parents et de leur histoire et, comme le dit le célèbre psychanalyste D. W. Winnicott « *un enfant tout seul ça n'existe pas* ». Donc prendre en compte l'entourage de l'enfant est indispensable pour lui offrir un accueil de qualité.

Nous nous référons au principe numéro 3 de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant pour adapter nos pratiques au quotidien :

*« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine, mon port d'attache »*

Le soutien à la parentalité s'entend comme étant l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif. **Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant.** Ce sont eux qui prennent les décisions concernant l'éducation de l'enfant, l'objectif est de s'inscrire dans une démarche de continuité éducative, une approche co-éducative. Même si certains enfants passent beaucoup de temps au sein de la crèche, la parole des familles doit toujours être prise en compte.

Nous favorisons donc l'écoute des parents en respectant les spécificités familiales. Nous ne devons pas porter de jugement car cela peut se percevoir à travers l'attitude et le non-verbal. Les professionnelles doivent être capables d'accepter les différences et accepter les façons de faire de chacun tout en rappelant aux parents les limites imposées par la vie en collectivité et les ressources de la structure.

**La période de familiarisation** (Cf règlement de fonctionnement et projet éducatif) est pour les parents l'occasion d'échanger avec les professionnels et d'amorcer une relation de confiance et l'enfant est rassuré par les échanges. Si les parents se sentent en confiance avec les professionnels, ils peuvent s'ouvrir plus facilement.

**Au quotidien** l'équipe est à l'écoute des parents car elle est très souvent confrontée à leurs questionnements et à leurs inquiétudes. La première approche est donc de les comprendre pour les aider à trouver des solutions et les conseiller au mieux. La posture des professionnelles est alors primordiale : nous nous attachons à être disponibles et dans l'empathie. Accueillir les émotions des parents tout en les accompagnant est particulièrement important. Le parent se sent considéré lorsque sa place est pensée en fonction de ses besoins ou lorsque les professionnelles sont disponibles pour lui.

Si tel est le cas, il peut supposer qu'il en va naturellement de même pour l'enfant rassuré lorsqu'il voit qu'il y a une bonne communication entre tous les adultes qui l'entourent. Car alors il est entendu que les besoins de l'enfant seront pris en compte et c'est un signe que l'équipe pense pour lui et que les adultes seront disponibles.

**La séparation du matin** est un moment clé dans la journée de l'enfant et de ses parents. Être à l'écoute des familles, pour savoir ce qui se passe à la maison ou simplement donner aux parents et à l'enfant le temps nécessaire pour se séparer, c'est aussi soutenir la parentalité. Si les parents se sentent écoutés et en sécurité, l'enfant se sentira également en sécurité. Cela se ressentira à chaque instant de la journée de l'enfant.

## **B/ De manière plus large : le PEDT**

Cet objectif de soutien à la parentalité s'inscrit de manière plus large dans l'objectif municipal qui est de mettre en place un Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Ce Projet Éducatif Territorial est un cadre de référence formalisé visant à conduire une politique éducative harmonisée et partagée pour les enfants de 0 à 18 ans.

Il permettra aux familles d'avoir une vision précise sur la politique mise en place et de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées en faveur de tous les enfants.

Ce projet est actuellement en pleine réflexion et s'oriente sur un projet d'accompagnement à la parentalité. Il devrait voir le jour d'ici quelques mois (septembre 2022).

## **3/ PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT**

Pour que l'enfant soit serein, il est indispensable qu'un lien positif et de confiance soit établi avec la famille et de maintenir l'échange tout au long de la période d'accueil.

Pour cela, il nous paraît important que les parents participent à la vie de la crèche, en les invitant à participer à divers événements tout au long de l'année :

- ✓ **Réunions de parents** : en début d'année, après l'entrée des enfants à la crèche, nous proposons aux parents de les rencontrer, lors d'une réunion, afin de leur présenter le fonctionnement de la structure, de recueillir leur ressenti sur la période de familiarisation, de répondre à leurs questions.

Nous présentons les différents moments du quotidien, les projets en cours et à venir de l'équipe. Il nous tient à cœur de présenter ce que nous faisons au quotidien et de permettre aux parents de mettre du sens sur nos pratiques.

Ce temps d'échange nous permet de leur expliquer la méthode des signes associés à la parole et de les y associer en leur apprenant quelques signes sous forme ludique (comptines, jeux).

- ✓ **Café de parents** : Il s'agit de temps de rencontres organisés soit le matin en guise de petits déjeuners ou le soir en guise de goûters et qui permettent d'échanger avec les parents dans un autre cadre que celui des transmissions. Ces temps plus informels favorisent le dialogue entre les parents et les professionnelles et mettent en valeur la place du parent dans la vie de l'enfant. En effet, partager un café avec un parent, dans une ambiance de convivialité, d'écoute et de respect a deux effets positifs. Le premier se rapporte à l'enfant et lui indique que les adultes qui s'occupent régulièrement de lui, et ceux qui sont ses ports d'attache, s'accordent entre eux. Ils parlent de lui, mais aussi d'autres choses, ils sont bien ensemble et créent autour de l'enfant une ambiance positive, favorable à sa sécurité affective. Le second effet réside dans le partage des connaissances entre les parents et les professionnels présents. Le concept se prolonge avec l'idée qu'un enrichissement mutuel entre les parents et les professionnels est possible dans le partage de ses savoirs et les partenariats éducatifs. Les parents connaissent particulièrement bien leur enfant, les professionnels connaissent généralement bien les enfants et, de ce fait, les échanges entre les uns et les autres ne peuvent qu'aboutir à une meilleure prise en considération des besoins de l'enfant au niveau de leur accueil et de leur éducation.
- ✓ **Ateliers de parents** : Créateurs de lien dans la vie de la crèche, il s'agit de proposer aux parents de venir participer à des temps d'activités au sein de la crèche. Les parents peuvent proposer des activités qu'ils souhaitent mettre en place, ou nous pouvons également faire des propositions dans lesquelles les parents s'inscrivent, soit en tant qu'observateur ou en tant qu'animateurs. Ces ateliers présentent un intérêt pédagogique car ils sont une mise en lumière du projet éducatif auprès des familles. Ils sont également source d'ouverture, à l'autre comme à la culture en général. Leur mise en place induit en effet des notions telles que socialisation, acquisition du langage, expérimentation, sensorialité, autonomie, repère ... Ces ateliers permettent également, en provoquant la rencontre, la connaissance mutuelle, en permettant la création et l'expression du lien enfant-parent-professionnel.
- ✓ **Sorties** : Lors des sorties, les enfants devant être particulièrement bien encadrés, nous pouvons faire appel aux familles pour nous accompagner.
- ✓ **Fêtes et événements** : Ils sont l'occasion de partager un moment convivial avec les familles, et d'échanger dans un cadre différent du quotidien.

#### **4/ DISPOSITIONS PRISES EN REPONSE AU DERNIER ALINEA DE L'ARTICLE L.214-2 et L'ARTICLE L214-7 du code l'action sociale et des familles**

Le dernier alinéa de l'article L.214-2 stipule que : « Les modalités de fonctionnement des équipements et services d'accueil des enfants de moins de six ans doivent faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources »

Et l'article L.214-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles stipule que les modes d'accueil de la petite enfance doivent faciliter et garantir l'accès aux familles connaissant en difficulté financières.

Ces différents critères sont donc étudiés lors de la commission d'attribution des places, et une attention particulière est portée, afin de favoriser l'accueil en crèche des enfants dont :

- ✓ Les parents sont demandeurs d'emploi
- ✓ Une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ;
- ✓ Une femme isolée en état de grossesse, ayant effectué la déclaration de grossesse et les examens prénataux.
- ✓ Les parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, comprenant le cas échéant des périodes de formation initiale ou continue y compris s'agissant des bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant, pour leur permettre d'accéder à un emploi, de créer une activité ou de participer aux formations et actions d'accompagnement professionnel qui leur sont proposées.

Cette volonté de mixité sociale doit permettre aux jeunes enfants de grandir dans un environnement favorable et profitable à tous, quel que soit leur milieu social ou culturel d'origine. La commune entend ainsi, en permettant et facilitant la découverte de soi et des autres, promouvoir les valeurs de respect, de tolérance et de bien vivre ensemble. Sa politique porte l'ambition de créer un continuum éducatif cohérent, de la petite enfance à la jeunesse, en passant par l'enfance.

## 5/ DEVELOPPEMENT DURABLE

La notion de développement durable est donnée par Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien, lors de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de 1987.

Lorsque l'on parle de développement durable, il ne s'agit donc pas uniquement d'écologie. C'est une démarche globale qui se définit et qui a pour objectif de mener « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Nous avons donc fait le choix, à la crèche, de nous intégrer dans cette démarche de développement durable, afin de préserver la qualité de vie des enfants. En effet, le bien-être et la santé des enfants sont au cœur de nos préoccupations, et c'est dans cette optique que nous avons fait le choix d'adopter des pratiques éco-responsables. Cela se traduit tout au long de la journée et dans nos gestes au quotidien auprès des enfants :

✓ **Les repas** : Nous avons fait le choix d'un prestataire qui privilégie l'origine, la saisonnalité et la qualité des produits, des cuissons adaptées pour préserver le goût. Nous respectons les différents profils alimentaires selon l'âge des enfants (textures, goût, allergies éventuelles) et proposons des purées et compotes sans sel ni sucres ajoutés. Nous bannissons l'usage de l'eau en bouteilles plastiques.

✓ **Les couches** utilisées sont de fabrication française, privilégiant ainsi un circuit plus court de production et d'acheminement. <https://www.celluloses-broceliande.fr/nos-engagements-cdb/#environnement>.

✓ **Lutte anti-gaspillage** : Dans le cadre de notre programme de lutte antigaspi, et dans un souci de consommation raisonnée, nous essayons d'ajuster le nombre de repas au plus proche, et commandons des repas sans protéines pour les familles le souhaitant. Ces pratiques de gestion ont un impact non négligeable sur les déchets alimentaires générés. De même, afin de limiter les déchets liés aux contenants, les barquettes en plastique ont été remplacées par des contenants en inox.

Cette lutte contre le gaspillage se traduit également par différents gestes tels que **économiser l'énergie** (éteindre les appareils électriques non nécessaires, veiller à allumer/éteindre les lumières à bon escient), **l'eau** (ne pas laisser couler les robinets, utiliser des robinets à détection, utiliser les doubles chasses), **le papier** (imprimer le papier en recto-verso, recycler les feuilles pour dessiner, privilégier les communications dématérialisées), **les essuie-mains** (limiter le nombre de feuilles de papier absorbant),

✓ **L'entretien/le nettoyage** : Nous avons choisi des éco-détergents à base d'ingrédients biologiques, certifiés Ecocert et contact alimentaire. Ce choix contribue à proposer des produits qui respectent l'environnement. Les produits sont souvent proposés en bidons de grande contenance, dosés ensuite dans des contenants recyclés, de sorte à avoir moins de packaging et une optimisation du transport. Le nettoyage s'effectue avec des lavettes en microfibres qui nécessitent l'utilisation de moins d'eau et de détergents.

✓ **La pédagogie** : En tant que professionnelles, nous avons un rôle d'éducation et de prévention auprès des enfants que nous accueillons. Les gestes simples peuvent être facilement transmis aux enfants : éteindre la lumière en sortant d'une pièce, ne pas faire couler inutilement l'eau...

De façon générale, de nombreuses activités pédagogiques peuvent servir de support aux actions de sensibilisation : ateliers de recyclage à partir de matériaux de récupération (boîtes de lait, de mouchoirs, bouchons...), travail sur les fruits et légumes de saison, jardinage... Le développement durable laisse une grande place à la créativité !

Par ailleurs, organiser des ateliers de récupération est un très bon moyen de créer du lien avec les parents. Souvent les familles se sentent impliquées par la démarche d'éco-responsabilité et cela les incite à faire le tri sélectif avec leurs enfants puis apporter des matériaux non-utilisés à la crèche. Ils participent ainsi au projet. La récupération est donc un très bon procédé pour devenir éco-responsable tout en limitant ses dépenses.

Tous les gestes du quotidien peuvent contribuer à mieux respecter notre environnement. La démarche durable, est une démarche de progrès continu et nous essayons donc d'adopter un comportement responsable, de consommer de manière responsable et de transmettre ces valeurs aux enfants

---

Ce projet d'établissement a été rédigé à Collégien et validé en commission éducative. Il est remis aux parents à l'inscription de leur enfant en même temps que le règlement de fonctionnement.

## ANNEXE 1 : La Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant



# CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

## DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



## ANNEXE 2 : Les signes associés à la parole



Dès les premiers mois de sa vie, le bébé utilise naturellement son corps et en particulier ses mains pour communiquer: il pointe du doigt, applaudit, fait un petit "au revoir" avec sa main, envoie un baiser...



*Il est possible de permettre à bébé d'étoffer sa palette gestuelle en lui proposant des signes, issus de la langue des signes (LSF)!*



Les "Signes Associés à la Parole" est un outil qui soutient le développement du langage de bébé.

A l'aide des signes, il peut, s'il le souhaite, exprimer ses besoins, ses ressentis et être compris par son entourage, avant d'être en capacité de parler.

L'adulte peut répondre de façon plus ajustée aux besoins de bébé.

Grâce à ces interactions enrichies de signes, le lien d'attachement est soutenu. Le bébé prend confiance en lui et se sent reconnu.

### Mode d'emploi de l'outil

L'outil "Signes Associés à la Parole" peut être proposé à tous les bébés et jeunes enfants, pendant la période de préverbalisation.

Il suffit de s'adresser tout à fait normalement au bébé, en mettant en lumière le mot-clé de la phrase à l'aide d'un signe. Le signe est produit en même temps que le mot est prononcé.

Exemple:  
Lorsqu'on s'apprête à donner son bain au bébé, on l'avertit en lui parlant et en accompagnant le mot du signe approprié:



Signe 'bain'

"je vais te donner ton bain"

### Quelques règles d'or...



- Se rendre disponible, se mettre à la hauteur de bébé et le regarder
- Utiliser les signes avec régularité, dans le quotidien pour que bébé puisse se les approprier en douceur
- Utiliser un ou deux signes par phrase pour lui permettre de bien conceptualiser
- Le laisser produire ses signes à sa façon, sans le forcer, ni le corriger. Encouragez-le!

Les signes utilisés chez Eveil et Signes sont issus exclusivement de la Langue des Signes Française qui est une langue fragile. Pensez à utiliser cet outil avec soin pour ne pas dénaturer la LSF.



Réseau de référence dans la transmission des "Signes Associés à la Parole" créé par:

Isabelle Cottencaeu

Ateliers - Formations - Boutique

### Initiez-vous aux premiers signes avec Eveil et Signes !



**Téter**

La main se ferme 2 fois devant la poitrine



**Biberon**

La main, pouce sorti, fait des petites secousses



**Manger**

Le bout des doigts tape 2 fois sur la bouche



**Dormir**

La main se pose sur la joue et la tête s'incline



**Aimer**

La main glisse sur le buste vers le haut



**Câlin**

Les bras sont croisés sur le buste qui se balance doucement



**Boire**

Le pouce monte une fois à la bouche



**Bain**

Les mains frottent le buste en alternance



**A tout à l'heure!**

L'index plié tape 2 fois sur le menton



Signes en vidéo



**Avoir mal**

Les pouces tournent l'un autour de l'autre



**Changer la couche**

Les poings se tapent, pivotent puis se tapent de nouveau



**Doudou**

L'ongle du pouce tape 2 fois sur la bouche

Retrouvez nos ateliers parent/bébé sur:

[www.eveiletsignes.com](http://www.eveiletsignes.com)